

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail pour les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 13-001316 / 79432379
Mérat & Cie S.A., 1920 Martigny
Production
Horaire indispensable pour des raisons techniques
Besoin particulier de consommation
8 H, 2 F
01.07.2013–30.06.2016 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 13-001088 / 52345658
Jowa S.A., 2074 Marin-Epagnier
Boulangerie
Horaire indispensable pour des raisons techniques et économiques
Besoin particulier de consommation
17 H, 4 F
01.06.2013–31.05.2016 (Renouvellement)
- 13-001937 / 86016662
Sonceboz Microtechnique Boncourt S.A., 2926 Boncourt
Dpt décolletage et usinage
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
60 H, 30 F
01.07.2013–30.06.2016 (Nouveau permis)
- 13-001940 / 69344811
Sonceboz Automotive S.A., 2605 Sonceboz-Sombeval
Fabrication et montage de produits mécatroniques automobiles
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
151 H, 68 F
01.09.2013–31.07.2015 (Modification)
- 13-001945 / 52138986
Société industrielle de Sonceboz S.A. Systèmes mécatroniques,
2605 Sonceboz-Sombeval
Injection plastique, montage électronique, stock et logistique
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
57 H, 23 F
01.09.2013–31.07.2015 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 13-001319 / 72559436
Mérat & Cie AG, 8005 Zürich
Kundenbestellung, Produktion
Horaire indispensable pour des raisons techniques
Besoin particulier de consommation
42 H, 10 F
01.07.2013–30.06.2016 (Nouveau permis)

Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche) (art. 14 et 15 OLT 1)

- 13-001904 / 52215221
NOVARTIS CONSUMER HEALTH S.A., 1197 Prangins
Secteurs Maintenance, Utilités et Logistique: Intervention de dépannage lors de problèmes techniques sur les installations de la production et de l'infrastructure d'énergie (chaudières et traitement de l'eau) du site.
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
5 H
01.09.2013–30.09.2015 (Modification)

Permis de travail du dimanche et durant les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 13-001893 / 52215221
NOVARTIS CONSUMER HEALTH S.A., 1197 Prangins
Chefs d'équipes: production pharmaceutique, conditionnement, flux matière, logistique, service maintenance et services supports
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
5 H
01.09.2013–31.08.2016 (Nouveau permis)

Permis de travail en continu atypique (art. 24 LTr, art. 39 OLT 1)

- 13-001827 / 52215221
NOVARTIS CONSUMER HEALTH S.A., 1197 Prangins
Production pharmaceutique, conditionnement, flux matière, logistique, service maintenance et services supports
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
190 H, 110 F
01.09.2013–31.08.2016 (Renouvellement avec modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (tél. 031 322 29 48).

3 septembre 2013

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail